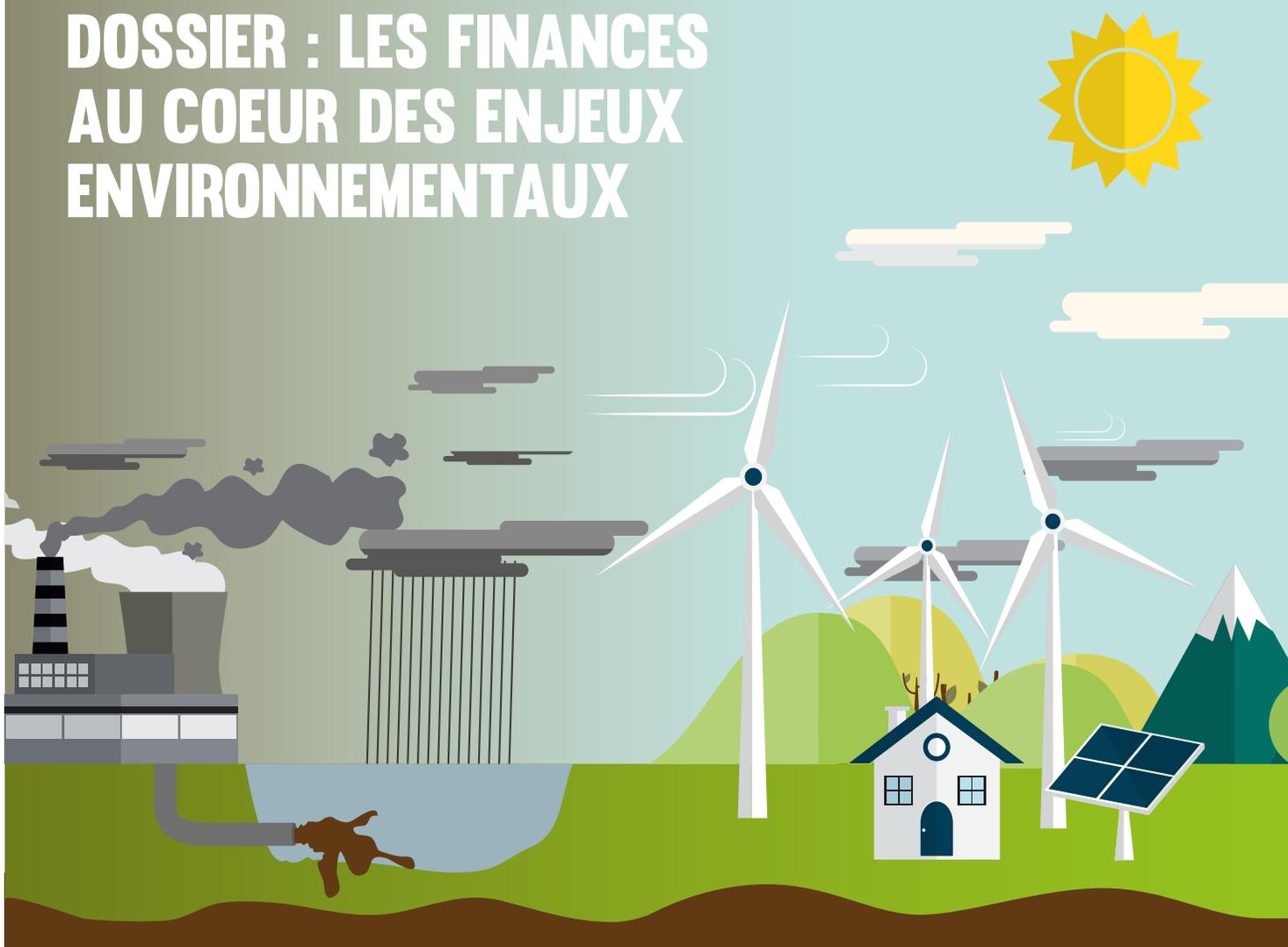


DOSSIER : LES FINANCES AU COEUR DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX



Et aussi :

Misère de la politique du logement

Douane : la parole du Président piétinée !

Action sociale : les ministres nous font les poches !

Éditorial

« pas plus qu'il n'y a de trêves dans les attaques contre le monde du travail, il n'y aura pas de trêves dans l'action syndicale », déclaration CGT du Comité confédéral national du 17 et 18 novembre 2015.

Au lendemain des massacres de Paris, de Bamako, de Tunis, nous sommes toutes et tous révoltés devant cette haine meurtrière. Face à cette barbarie, la tentation est grande de nous soumettre à la terreur, d'admettre que la seule voie possible est celle de l'état d'urgence. Au contraire, nous devons affirmer notre détermination à continuer à voyager, à travailler, à nous divertir, à nous réunir et à lutter plus que jamais. Cette lutte est bien celle de la défense des droits des travailleurs qu'ils soient ici ou ailleurs, de la lutte pour la paix et pour la justice sociale. Mais, c'est aussi face à la crise climatique, au saccage des ressources naturelles et la destruction de la biodiversité, être déterminés à construire un autre monde respectueux de la planète.

Défendre les missions économiques et financières, défendre notre réseau au

plus près des usagers, défendre les droits et garanties des agents, c'est aussi vouloir changer le monde. En effet, ces missions et les agents qui les exercent sont une des clés pour la lutte contre le financement d'activités illicites. Ainsi de nombreux services, de la Banque de France, des Finances publiques, de la Douane, de la CCRF par exemple, peuvent investiguer, renseigner, contrôler les circuits par lesquels circulent les trafics et réseaux en tous genres. Mais, c'est aussi avoir des outils au service du développement humain durable en protégeant les espèces menacées, en appliquant des

normes environnementales, en promouvant un autre mode de financement de l'économie ou en imposant une fiscalité juste et efficace (voir notre dossier). De même, défendre les droits sociaux des agents participe de cette bataille universelle pour l'amélioration de la condition humaine. L'accès au logement à juste prix, au tourisme social, à la culture sont des droits que nous conteste le capital.

Vous trouverez dans ce journal toutes les raisons de nous mobiliser sur l'ensemble de nos revendications. N'attendons plus, agissons !



SOMMAIRE :

- 02 • Éditorial
- 03 • Misère de la politique du logement
- 04 • Les directions à fond... la tête dans le mur !
- 05 • Douane : la parole du Président piétinée !
- 06 • À Bercy, les Grids sont sur la brèche !
- 07 • Les finances au coeur des enjeux environnementaux
- 11 • Banque de France : un nouveau gouverneur bien connu aux Finances !
- 12 • Action sociale : les ministres nous font les poches !
- 13 • Amiante : la santé des agents n'est pas la priorité de Bercy !
- 14 • Congrès de syndicats CGT aux Finances
- 15 • À lire, à voir

MENTIONS LÉGALES :

Directrice de la publication :
Patricia TEJAS

Imprimé par : RIVET Presse édition
24 Rue Claude Henri Gorceix
87000 LIMOGES
Tél : 05 55 04 49 50

Numéro de commission paritaire :
1019 S 07210
ISSN : 1961-6082

Fédération des finances CGT •
263, rue de Paris • Case 540 •
93514 MONTREUIL CEDEX
Tél : 01 55 82 76 66
Fax : 01 55 82 76 69
Courriel : finances@cgt.fr
Internet : www.finances.cgt.fr

Prix : 0.50 €

Misère de la politique du logement

Tandis que la crise du logement dure et perdure dans le pays depuis maintenant près de 30 ans, marquée par ses 3,5 millions de mal logés et ses 1,7 millions de demandeurs de logements HLM, on peut légitimement se demander où en sont les engagements de François Hollande en 2012, alors candidat à la présidence : « 500 000 nouveaux logements dont 150 000 logements sociaux par an ». Même en tenant compte de ses récentes annonces, le compte n'y est pas !

En 2014, le solde net de logement sociaux n'a augmenté que de 60 000 unités et seuls 300 000 nouveaux logements ont été construits ! La France ne manque pourtant pas de logements. Le pays en compte 31 millions. Si c'est statistiquement suffisant, près de 2 millions d'entre eux sont vacants, sans parler des millions de mètres carrés de bureaux vides... De plus, les logements existants sont globalement trop chers (en location comme en accession) par rapport au niveau de revenu des ménages. En effet, plus de 60 % des ménages ont des revenus inférieurs au plafond HLM quand le parc social ne loge que 17 % de la population. Ils sont aussi pour partie mal situés et inadaptés aux caractéristiques démographiques de la demande. Cette situation exige donc une politique publique du logement forte et directive, appuyée sur une mobilisation importante de moyens publics afin de casser les logiques de financiarisation et de marchandisation à l'œuvre. Ce sont fondamentalement elles qui par leur finalité spéculative expliquent, tout métiers confondus (financement, foncier, promotion, construction, gestion...), la hausse insupportable du coût du logement depuis plus de 30 ans. Mais,

pour autant qu'elles soient réalisées, les annonces faites récemment par le Président restent bien en deçà des besoins.

L'aide à la pierre sera portée à 500 millions d'euros. Cette subvention publique, essentielle au financement de logements sociaux, était tombée en dessous de 300 millions d'euros contraignant les organismes de logements sociaux à augmenter la part de leur autofinancement. Dans le même temps, le gouvernement continue de favoriser de coûteux dispositifs de défiscalisation dont l'utilité est parfaitement contestable. L'accumulation des dispositifs Pinel, Duflot, Scellier, Borloo, etc... coûte 20 milliards d'euros par an !

La commission pour les banques qui collectent les livrets A et de développement durable passera de 0,4 à 0,3 % de

l'encours d'épargne. Bien qu'allant dans le bon sens, cette mesure ne permettra pas de compenser les effets cumulés de la fin de la centralisation intégrale des fonds du livret A à la Caisse des dépôts depuis 2008 (- 100 milliards d'euros) et la diminution de l'encours d'épargne populaire depuis 2 ans (-15 milliards d'euros) liée à la baisse du taux d'intérêt à 0,75 %.

L'État préempterait des terrains dans les communes ne respectant pas l'obligation d'avoir 25 % de logements sociaux. Là encore, cela va dans le bon sens, tout comme la décote intégrale sur le foncier public en cas de construction de logements sociaux et très sociaux... Mais, à ce jour, seuls 60 terrains seraient concernés sur 400 disponibles. —

© Gamut - Fotolia



EN BREF...

Emprunts toxiques : la dette des collectivités en hausse

Les collectivités locales ayant contracté des emprunts indexés sur le franc Suisse se trouvent aujourd'hui dans une situation financière explosive avec l'évolution des taux de change. D'après certaines estimations, l'ensemble de ces dettes s'élèverait à 20 milliards d'euros à cause de la hausse du franc Suisse. Ces emprunts ont d'ailleurs,

pour une grande part, été contractés auprès de banques dont l'État est lui-même actionnaire (Dexia et la SFIL). C'est bien la raison pour laquelle les banques, publiques comme privées, doivent être sous le contrôle de leurs personnels, des organisations syndicales et des citoyens. Car au final, c'est de notre argent dont il est question.

Les directions à fond... la tête dans le mur !

Le dernier numéro de ce journal s'est fait l'écho des nombreuses actions menées aux Finances par les personnels. Depuis, non seulement la pression n'est pas retombée, mais les luttes ont continué et se sont même amplifiées, étendues et déclinées sous diverses formes.

Pas un secteur de notre champ professionnel n'est épargné par la contestation des salariés. Celle-ci est générée par l'autisme et le jusqu'au-boutisme des directions qui, contre vents et marées, sourdes à tous les arguments, continuent la mise en place de leurs projets destructeurs. Jusqu'à quand et jusqu'où ? La colère gronde face à ces projets, menés contre toute logique, ou plutôt au nom d'une seule logique, la destruction des services publics au mépris de la population.

Aux Finances publiques, le refus de voir disparaître un grand nombre de trésoreries s'étend, porté par les personnels, les élus et la population. À la Douane, des agents excédés occupent des locaux de la Direction, comme à Toulouse, mais aussi en Auvergne ou encore en Rhône-Alpes. Tout ceci pointe, si le besoin s'en faisait sentir, le rejet des divers plans ou projets « *stratégiques* », portés par des directions courtisanes à défaut d'être pertinentes et inventives. L'esprit de responsabilité est bien du côté des salariés qui, comme les douaniers de la brigade garde côtes de Marseille, ont démontré l'utilité et la nécessité de leur mission, après une grève suivie et médiatisée.

Fin novembre, les syndicats CGT de la Concurrence, la consommation et

le répression des fraude (CCRF), de la Douane et de l'Administration centrale s'organisaient pour dénoncer l'organisation simultanée des concours externes d'inspecteurs de ces différentes administrations, empêchant les agents d'y participer.

Les conflits multiples à la Banque de France, notamment sur les sites industriels, comme Vic-le-Comte et Chamallières, montrent bien à quel point l'ensemble des secteurs des Finances sont mobilisés. Alors que le Gouvernement tente de détruire tous les outils de contrôle économique à sa disposition, les récents événements dramatiques qu'a connus le pays sont malheureusement là pour rappeler l'importance des

administrations publiques économiques et financières pour prévenir et lutter contre les organisations criminelles (lutte contre les trafics, le blanchiment d'argent, le financement du crime, etc).

Le choc et le traumatisme des événements du 13 novembre ont été si forts que la CGT a choisi, en toute responsabilité, de reporter les mobilisations prévues le 18 novembre aux Finances Publiques et le 2 décembre à la Douane. De même, l'Union fédérale des retraités a choisi de modifier ses modalités d'action, décidées de longue date, le 24 novembre. Ceci étant, les problèmes demeurent, omniprésents et inquiétants. L'urgence sociale s'impose à tous et il convient d'y répondre au plus vite... —



© Kadmy - Fotolia

EN BREF...

Les français plus généreux l'an passé

Les dons déclarés à l'administration fiscale ont augmenté de 7,2 % en 2014, par rapport à 2013. Au total, ce sont plus de 4 milliards d'euros qui ont ainsi été donnés, par générosité. Pour donner une note d'espoir quant à l'avenir, il faut constater que les moins de 30 ans ont pour la première fois donné davantage que les plus de 70 ans.

Bourse du travail de Bobigny : une première victoire

La nouvelle municipalité UDI de Bobigny avait décidé de couper la subvention faite à la Bourse du travail de Bobigny qui héberge les syndicats. Le Tribunal administratif, dans l'attente d'un jugement sur le fond, vient d'ordonner le versement d'une partie de la subvention pour un montant de 23.000 €.

Douane : la parole du Président piétinée !

Le 16 novembre, devant les députés et sénateurs réunis en Congrès à Versailles, le Président de la République a annoncé la création de 1.000 emplois à la Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI), afin de lutter contre le terrorisme qui a frappé si durement notre pays le 13 novembre dernier. Vraiment 1.000 emplois ? Pas sûr...

Pour la Douane, il s'agit d'un renversement majeur de politique. En effet, depuis 1993, chaque année apportait son lot de suppressions de postes. 6.000 postes ont ainsi été détruits en deux décennies, soit 25 % des effectifs. L'intersyndicale douanière, au complet, se réjouit que cette mesure ait été annoncée. Depuis des années la CGT dénonce la destruction du service public douanier (suppressions de postes, fermetures de bureaux et de brigades) avec pour conséquence de diminuer les contrôles exercés sur tous les types de trafics. Armes, argent liquide, contrefaçons, tabac de contrebande, etc circulent ainsi avec de moins en moins de contraintes, sur un territoire qui s'apparente de plus en plus à un désert douanier. Mais derrière cette nouvelle se cache un loup. Les syndicats douaniers ont une nouvelle fois dû faire face à une déception de poids après l'annonce présidentielle. En réalité, il ne s'agit pas d'une création nette de 1.000 emplois mais d'un tour de passe-passe comptable indigne au regard de l'urgence de la situation. Seuls 530 emplois seraient effectivement créés sur deux ans. Dans le calcul, le ministère intègre la « non-suppression » de 470 emplois sur la même période pour atteindre ce total de 1.000.



Cette décision est une véritable insulte faite, non seulement aux douaniers, mais aussi à l'ensemble des citoyens français. Le ministère n'apporte aucune précision, pas plus que la Directrice générale de la Douane qui se contente de détailler techniquement la mise en place de cette annonce. Cette même directrice générale qui a récemment annoncé le maintien de son plan stratégique douanier (PSD), au coeur duquel la suppression de nombreuses infrastructures douanières figure

comme objectif. Au-delà de la Douane, ce sont bien l'ensemble des missions de contrôle qu'il est nécessaire de renforcer. Il ne s'agit pas de priver les citoyens de leurs libertés comme le fait le gouvernement mais bien de leur garantir que les terroristes et autres criminels verront leurs moyens de se financer et d'agir mieux traqués sur tout le territoire. Plus globalement encore, ce sont les inégalités auxquelles il faut mettre fin pour permettre à chacun de vivre en paix. —

EN BREF...

Deux tiers des personnes handicapées sans emploi

Si 66 % des 15 à 64 ans est en situation d'emploi dans l'ensemble de la population, ce chiffre chute à 35 % pour les personnes en situation de handicap. Près de 500.000 d'entre elles sont actuellement au chômage avec une augmentation de 37 % depuis 2012 (+ 20 % pour l'ensemble de la population).

6.000 euros de nourriture par an

En France, l'an dernier, le montant dépensé par les ménages pour se nourrir s'est élevé en moyenne à 6050 €. En 15 ans, ce budget a augmenté d'environ 25 %. Il est à noter que le premier poste concerne viandes, charcuterie et poissons avec 1 400 €. Les fruits et légumes arrivent en 4e position avec environ 675 € dépensés.

À Bercy, les Grids sont sur la brèche !

Les Grids (gestionnaires des ressources informatiques déconcentrées) sont en quelque sorte les femmes et hommes orchestres de l'informatique à Bercy. Ils gèrent à la fois l'installation et l'entretien du réseau informatique, du matériel, etc. Depuis le mois de mars, ils s'opposent au projet de mutualisation organisé en secret par le Secrétariat général.

Après des mois de lutte les Grids, soutenus par la CGT, ont pu constater une relative amélioration de la prise en compte des besoins, notamment avec l'appel à participation de Grids sur certains projets (notation des matériels dans le cadre des marchés, création de groupe de travail,...). Malgré cela, ils déplorent toujours une dégradation continue de leur environnement de travail et surtout l'obsolescence du câblage du réseau qui ralentit leurs interventions au détriment de la satisfaction des utilisateurs. C'est pourtant au prix d'efforts importants et de grande conscience professionnelle

qu'ils ont fait face aux échéances (mise en place de nouveaux duplicopieurs, sécurité renforcée...).

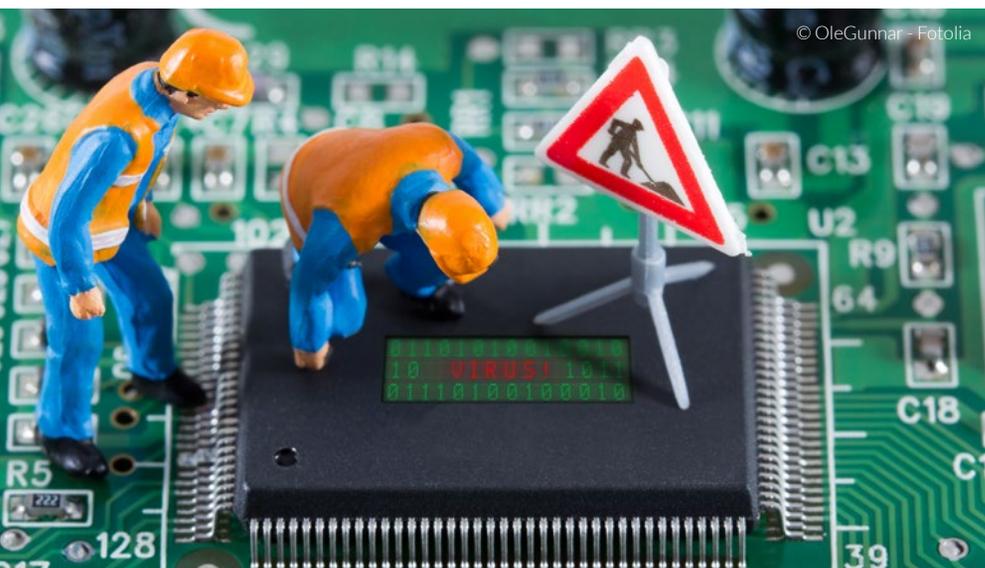
Dans ce contexte, le double langage de l'administration qui entretient sciemment l'ambiguïté sur leur avenir avec le remplacement des départs par le recours à des sociétés de service laisse apparaître une externalisation rampante. Ce choix de sous-traiter porte atteinte à la crédibilité de leur travail vis-à-vis des utilisateurs qui ne savent pas qui fait quoi et si l'intervenant est un prestataire ou un collègue Grid. Le manque d'emploi est aussi criant. Pour ne citer qu'un exemple, seuls 5 Grids assurent le bon fonctionnement

informatique à la sous-direction Politiques sociales et conditions de travail qui comporte 900 utilisateurs.

Avec leur front syndical uni, les Grids exigent notamment :

- > la confirmation de l'arrêt de la mutualisation ;
- > le moratoire de tout projet de réorganisation ;
- > la reconnaissance et la valorisation du métier ;
- > l'arrêt du recours aux prestataires ;
- > la cartographie des métiers de Grid ;
- > la transparence sur les sujets touchant leur travail ;
- > la mise en œuvre d'une enquête en direction des utilisateurs.

Pour sortir de cette situation, il est urgent de travailler sur l'adéquation entre les missions et moyens donnés aux Grids. Leurs fonctions sont, sans conteste, indispensables. Et, le recours à des sociétés de service ne donne pas entière satisfaction. Il est donc urgent de créer de vraies perspectives de carrière, de reconnaissance du métier, de valoriser les fonctions des Grids pour les rendre attractives. Au moment où sont écrites ces lignes, l'administration brille par son absence de réponses concrètes. Le collectif va donc continuer de se réunir pour décider la poursuite de leur action. —



© OleGunnar - Fotolia

EN BREF...

Stoppons les violences faites aux femmes

80 % des femmes salariées considèrent que dans le travail, les femmes sont régulièrement confrontées à des attitudes ou comportements sexistes. 5% des viols et 25% des agressions sexuelles ont lieu sur les lieux de travail. Loin d'être des questions relevant du domaine privé, ces violences ont des conséquences très graves sur la santé

et remettent frontalement en cause le droit au travail des femmes. En effet, 95% des victimes de violences sexistes et sexuelles ont perdu leur emploi par licenciement ou démission. La violence n'est pas une fatalité et construire une société égalitaire, non violente et non sexiste est possible ! La CGT est engagée dans cette bataille.

Les finances au coeur des enjeux environnementaux

Rendre compatibles nos modes de production et de consommation avec des ressources limitées tout en répartissant autrement les richesses implique l'intervention urgente du monde du travail. À partir de nos missions fiscales, économiques et financières, de contrôles,... nous portons une série de revendications à mettre en œuvre pour répondre aux injustices sociales dues aux impacts du changement climatique qui frappe encore une fois les plus démunis. C'est le sens de la brochure qui vous retrouverez sur notre site Internet, à partir de laquelle est construite ce dossier.

Depuis 1995, les 195 pays signataires de la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques se réunissent chaque année pour faire le bilan de leur action. L'objectif de la convention est de « *stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique* ». Le Protocole de Kyoto en est le principal texte d'application. Entré en vigueur en 2005, les États s'y engagent à limiter collectivement le réchauffement à 2 degrés

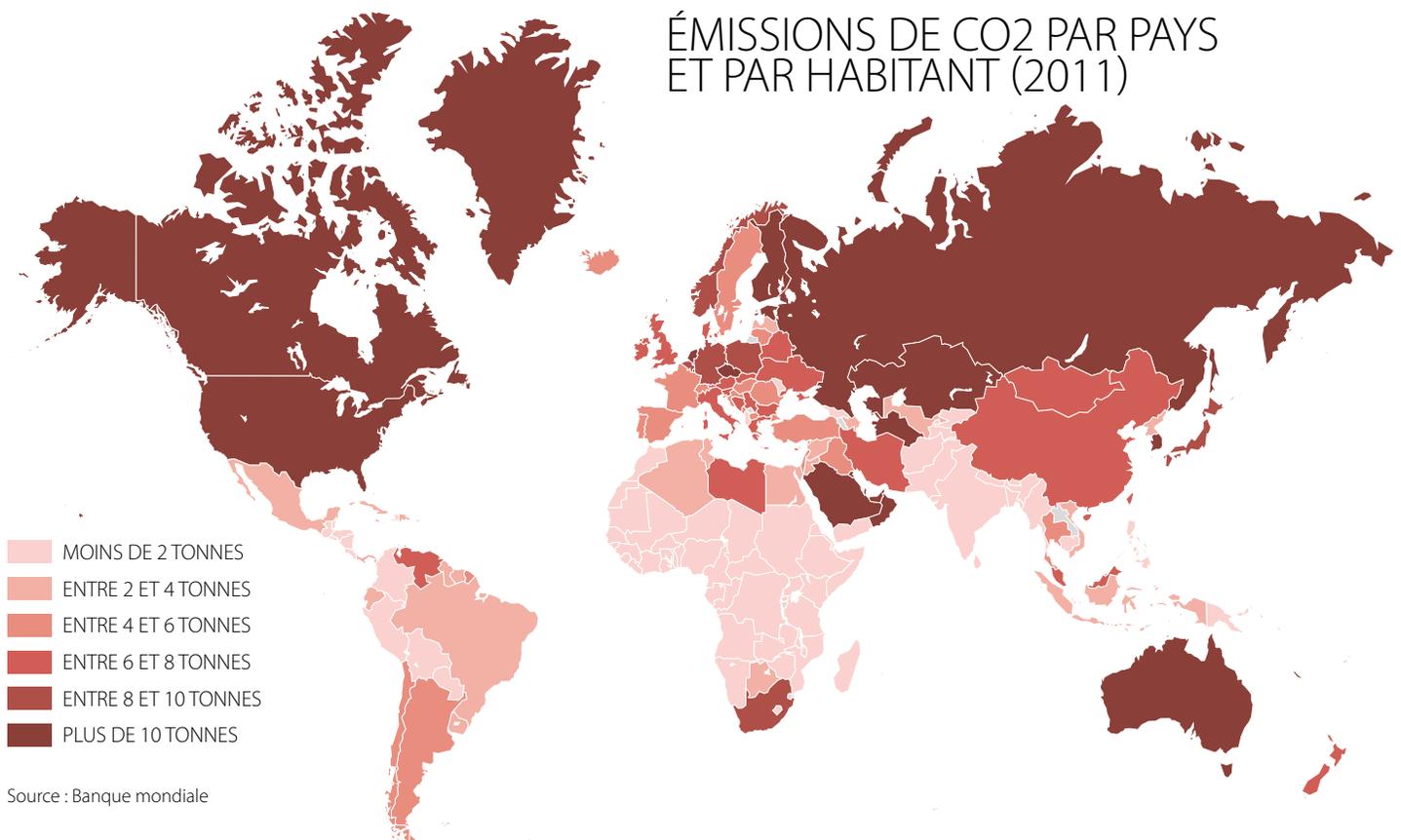
avec un engagement différencié selon les pays. De plus, pour aider les pays en développement, ils s'engagent à leur apporter une assistance financière.

Un constat s'impose cependant. Il s'agit du décalage entre l'objectif des États à limiter à deux degrés l'augmentation de la température moyenne du globe et les promesses de réduction des émissions et celles en matière de financement. Le Programme des Nations-Unies pour l'environnement estime que les engagements des États pour baisser les émissions de gaz à effet de serre ne représentent que le tiers

des besoins réels. Tenir l'objectif d'un plafonnement à 2 degrés se révèle donc être un véritable défi, possible à relever mais qui doit amener d'autres politiques.

Dans notre champ professionnel, trois grands types de missions sont directement en lien avec les enjeux environnementaux : la norme et son contrôle, la fiscalité et le financement de l'économie. Au travers de ces missions, nous formulons une série de propositions visant à permettre un développement humain durable, respectueux des travailleurs et de la planète.

ÉMISSIONS DE CO2 PAR PAYS ET PAR HABITANT (2011)



Norme et contrôle

De nombreuses normes existent au niveau national, européen et international pour protéger les populations, la faune et la flore. Dans notre pays, leur contrôle revient en grande partie aux agents de la Douane mais également à ceux de la Concurrence, la consommation et la répression des fraudes (CCRF).

Actuellement, plus de 100.000 substances chimiques sont recensées au sein de l'Union européenne. La plupart d'entre elles n'a pourtant fait l'objet d'aucune analyse approfondie sur sa dangerosité. Un des objectifs de la directive européenne Reach est d'y remédier, charge à l'administration de contrôler les importations de marchandises susceptibles d'être chimiquement dangereuses. Jouets, bijoux, peintures et vêtements sont composés de substances chimiques. Or, certaines peuvent être nocives pour la santé et l'environnement. Alors que

seulement 0,01 % des marchandises sont contrôlées par les douaniers, 34 % des articles contrôlés sont déclarés dangereux ou très dangereux.

Si les enjeux environnementaux et de santé publique nous semblent primordiaux, certains ont axé leurs préoccupations vers des enjeux financiers immédiats. Le trafic illégal de déchets est estimé au niveau mondial entre 10 et 12 milliards de dollars. La production annuelle de rejets industriels émis par l'Union européenne est évaluée à plus de 1,5 milliard de tonnes. Plusieurs techniques sont utilisées pour cela par les trafiquants. Les fausses déclarations permettent par exemple :

- d'apporter des déchets toxiques dans les décharges traditionnelles,
- d'incinérer ou d'enfouir plus de déchets que ceux déclarés,
- envoyer ces déchets vers des pays pauvres en Afrique ou en Asie.

De multiples autres méthodes sont mises

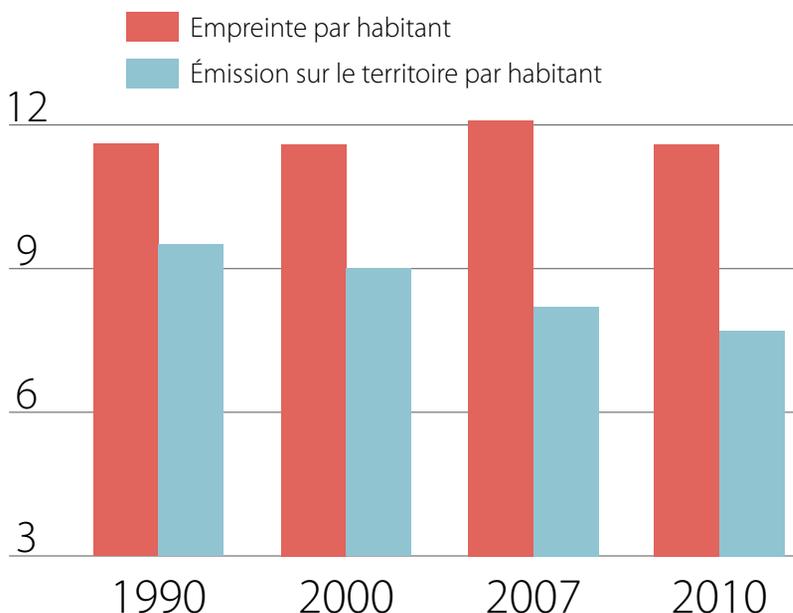
en place pour frauder le traitement des déchets comme mélanger du pyralène (produit chimique hautement toxique) dans de l'huile de vidange, dissimuler de l'amiante dans des blocs de ciment, etc.

L'administration douanière est aussi chargée de faire respecter la convention Cites sur la protection des espèces protégées. Actuellement, le commerce illégal des espèces en voie de disparition représente plus de 20 milliards d'euros par an. Ce trafic international se joue de nos réglementations, de l'environnement et bien sûr de toute fiscalité.

Selon nous, il est nécessaire de renforcer les normes, notamment en matière de produits utilisés dans nos biens de consommation. Nous ne voulons plus être inondés par des produits toxiques. Il n'est pas plus acceptable que les poisons contenus dans nos déchets envahissent le sol de pays africains ou asiatiques. De même, la norme permettant la protection des espèces ne semble pas suffisante pour les protéger quand près de 1500 espèce restent menacées d'extinction sur notre territoire. Mais surtout, il est plus qu'urgent de créer des emplois aux Finances pour assurer le contrôle efficace de ces normes et punir à la hauteur de leurs actes tous les escrocs et autres criminels qui portent atteinte à notre environnement.

EMPREINTE CARBONE COMPARÉE AUX ÉMISSIONS SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS

Sources : AIE, Citepa, Douane, Eurostat, Insee, SOeS



L'empreinte carbone calculée par le Service de l'observation et des statistiques (SOeS) représente la quantité de gaz à effet de serre, exprimée en tonnes équivalent CO₂ (t eqCO₂), émise pour satisfaire la consommation française.

Fiscalité

Chaque gouvernement peut utiliser la fiscalité pour taxer les pollutions ou les énergies fossiles, développer une fiscalité écologique incitative... Il peut utiliser les outils budgétaires en développant les crédits d'impôt pour aider les entreprises ou les particuliers qui investissent pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, ou enfin instaurer des marchés de permis d'émissions (CO₂ et polluants atmosphériques).

En France, la fiscalité dite environnementale s'inscrit dans un système fiscal déjà très complexe. La CGT demande

donc qu'un bilan critique en soit dressé afin de déterminer si les exonérations et réductions consenties ont permis la transformation de l'outil industriel pour des productions moins polluantes. De nombreux avantages fiscaux sont actuellement dommageables à l'environnement et bénéficient principalement aux plus riches.

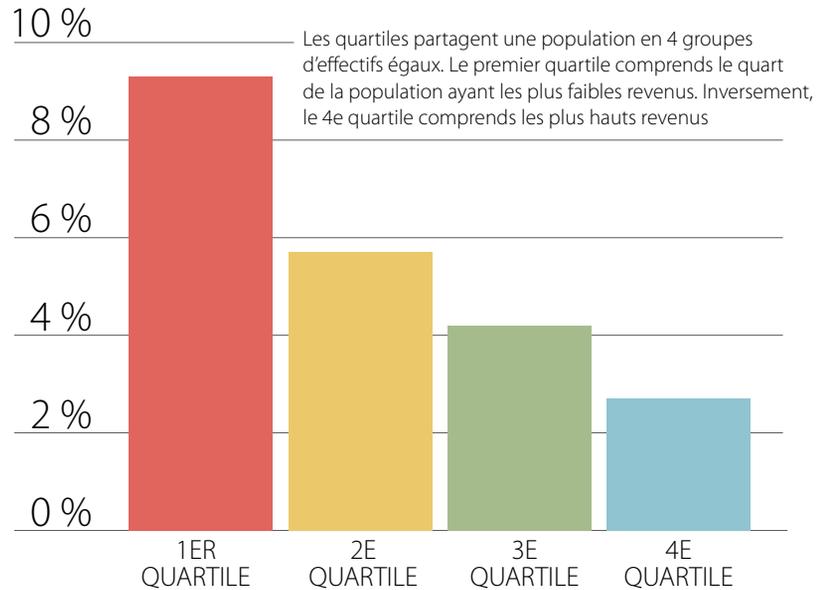
Quarante pays disposent aujourd'hui d'une taxe ou d'un marché du carbone. Donner un prix au carbone a pour objectif de réorienter peu à peu les actuels soutiens financiers et fiscaux aux énergies fossiles pour les diriger vers les énergies renouvelables. Mais cela soulève aussi de vives oppositions. En ciblant les produits énergétiques (gaz, fioul, pétrole, charbon,...), cette taxe pèse sur les budgets des ménages déjà en situation de précarité énergétique du fait de leur logement (hausse du prix du chauffage) ou de l'éloignement entre leur domicile et leur travail (hausse du prix du carburant). Et cette taxe sera multipliée par 4 d'ici 2022 et par 7 d'ici 2030. Le coût de l'énergie touche particulièrement les ménages les plus précaires (voir graphique ci-contre).

La fiscalité sert également à la gestion des déchets ménagers. La directive européenne de 2008 fixe en particulier un objectif de recyclage à hauteur de 50 % à l'horizon 2020. Trois modes de financement de l'enlèvement et de la collecte des ordures ménagères sont possibles. La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères est la plus courante. Elle est adoptée par 67 % des communes. Suivent ensuite, la Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (29 %) et le financement par le budget général de la collectivité concernée sans taxe spécifique (4 %). Le coût de ce service, et donc le poids financier pour la collectivité n'est pas anecdotique, il a été multiplié par 4 en vingt ans, passant de 1,9 milliards d'euros en 1990, à 7,4 milliards d'euros par an en 2010.

Une autre approche de la fiscalité environnementale passe par la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP). Elle

POURCENTAGES DES REVENUS DES MÉNAGES FRANÇAIS CONSACRÉS AU CHAUFFAGE DE LEUR LOGEMENT

SOURCE : INSEE



est due par les entreprises dont l'activité ou les produits sont considérés comme polluants : déchets, émissions polluantes, huiles et préparations lubrifiantes, matériaux d'extraction... Son montant et le taux applicable varient selon les catégories d'activités et de produits. Son principal intérêt est de tenter de limiter la production de la pollution à la source en modifiant le comportement des entreprises.

L'une des principales questions posées par la fiscalité en matière d'environnement repose sur le choix de faire payer le pollueur (souvent le consommateur captif) ou de taxer la pollution directement à la production. Car, cette fiscalité s'avère souvent injuste socialement. La question peut également se poser de savoir s'il ne faut pas tout simplement renforcer les normes, y compris à l'importation, et taxer les contrevenants. Cela aurait aussi le mérite de protéger les entreprises de notre territoire qui font face à une concurrence déloyale du fait de normes plus strictes que d'autres lieux de production de la planète.

Financement de l'économie

Les moyens financiers à mobiliser pour le changement climatique et pour le développement humain durable sont considérables : la Commission européenne a évalué les besoins de financement à environ 2,5 % de PIB chaque année, pendant au moins une décennie. Cela représente, pour la France, environ 50 milliards d'euros par an. Le Grenelle de l'environnement envisageait un financement public à hauteur de 20 milliards d'euros, le reste reposant sur des investissements privés réalisés par les entreprises et les ménages. Pour permettre un financement durable de l'économie, nous proposons par exemple :

- la création d'un nouvel établissement public de financement des collectivités locales et territoriales, permettant aux collectivités des financements à vocation environnementale à des taux préférentiels et sur de longues périodes allant jusqu'à 40 ans voire plus ;
- la mise en place de fonds régionaux

pour l'emploi et la formation (FREF) avec pour principe d'orienter le secteur bancaire vers le financement de l'économie réelle (un soutien aux TPE et PME de la filière des énergies renouvelables, soutien à la réalisation d'investissements en faveur de l'efficacité énergétique, support pour le développement de l'économie circulaire ou de filières « propres » innovantes).

Il est aussi nécessaire de rendre le crédit aux entreprises sélectif. Par exemple, une entreprise qui n'a aucune démarche environnementale ou sociale verra son taux de crédit revu à la hausse lors d'emprunts auprès d'une banque. A l'inverse, une entreprise étant réellement investie dans la limitation de son impact environnemental verrait son taux de crédit baisser. Sans rentrer dans les détails techniques, ce type de mesure a déjà existé en France. Sous le contrôle de la Banque de France, elle aurait de plus pour résultat de forcer les banques à favoriser les projets à caractère environnemental et social.

Pour aller plus loin dans le développement humain durable, lutter contre le chômage, reconquérir notre industrie,

développer des infrastructures etc... il est nécessaire de créer un pôle financier public. Celui-ci serait basé sur la mise en synergie d'établissements publics (Banque de France, Caisse des dépôts, Bpifrance, Crédit foncier, Business France, l'Agence française de développement, CNP, Banque Postale,...). Ce pôle financier public serait un vrai levier à la fois financier, économique mais aussi politique. Il aurait pour vocation à financer l'économie sur la base de critères sociaux et environnementaux.

Des solutions existent

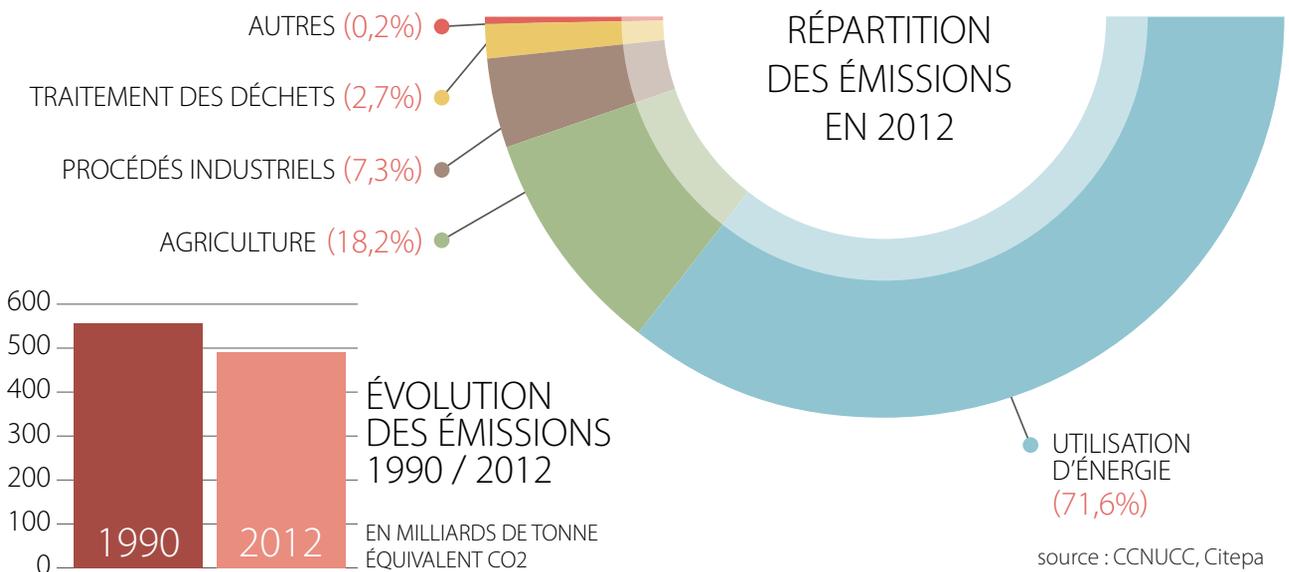
Les administrations et institutions financières des Finances sont au coeur des enjeux climatiques et environnementaux. Or, depuis de nombreuses années, les politiques gouvernementales, détruisent nos missions et nos emplois. En matière de fiscalité, de norme, de contrôle et de financement, la population ne peut plus se satisfaire de l'existant. Il en va de l'avenir de notre planète. L'urgence est donc de garantir notre sécurité future en bâtissant des administrations et institutions des Finances, au service du

développement humain durable. Cela passe par la création massive d'emplois dans nos secteurs, une amélioration des normes, une refonte de la fiscalité et une réorientation des modes de financement de l'économie. Et, tel que commence à le dire haut et fort le syndicalisme international, il n'y a pas d'emploi sur une planète morte. La question environnementale est donc un enjeu syndical fort.

Pour toutes ces raisons, notre fédération vient de produire une brochure sur les enjeux environnementaux au travers de nos missions. Vous y retrouverez une analyse et des propositions bien plus développées. La brochure est disponible sur notre site : www.finances.cgt.fr.



LES GAZ À EFFET DE SERRE EN FRANCE



Banque de France : un nouveau gouverneur bien connu aux Finances !

Jamais, dans l'histoire de la Banque de France, la nomination d'un gouverneur n'avait suscité autant de remous ! Pierre Moscovici dit de lui qu'il a « les valeurs du service public chevillées au corps ». Si c'est bien le cas, François Villeroy-de-Galhou devra abandonner le plan de destruction engagé par son prédécesseur.

Avant d'avoir été Directeur général des Impôts de 2000 à 2003, François Villeroy-de-Galhou fut directeur de cabinet des ministres de l'Économie de 1997 à 2000. Il devint ensuite Directeur de Cetelem de 2003 à 2008, puis responsable de la banque de détail et ensuite Directeur général délégué à BNP-Paribas de 2008 à 2015. Ces dernières fonctions et le risque de conflit d'intérêt ont été dénoncées par 150 économistes mais aussi par la CGT dans la mesure où le gouverneur préside l'Autorité de contrôle prudentiel et de régulation (ACPR). Celle-ci a pour mission de contrôler voire sanctionner les banques. François Hollande a décidé, malgré tout, de passer en force, sans pour autant que les commissions des finances du Parlement ne lui fassent opposition.

La CGT Banque de France, dans une lettre ouverte, a rappelé au nouveau gouverneur ses « valeurs de service public » et la nécessité d'une rupture avec la gestion du très libéral Christian Noyer. La stratégie « Banque de France 2020 » de ce dernier se traduit par 2.500 suppressions d'emplois, le non-remplacement d'un



agent sur deux partant à la retraite et une remise en cause du réseau de succursales et de leurs missions. Le processus de ce plan est déjà en œuvre et suscite de graves dysfonctionnements, une lourde incertitude sur l'avenir et une dégradation des conditions de vie et de travail des agents dès lors que la charge de travail s'accroît. En souhaitant un véritable dialogue social, la CGT à la Banque de France a proposé une actualisation du projet unitaire « *Projet intersyndical pour une*

Banque de France à l'horizon 2020 » pour une Banque de France au service de toute la société avec :

- > une Banque de France plus proche des usagers (surendettement, droit au compte, grands fichiers...);
- > la confiance dans les moyens de paiement fiduciaires (avec une imprimerie et une papeterie au cœur d'un pôle fiduciaire public européen) en opposition à la filialisation de la papeterie et le projet de filialisation de l'imprimerie;
- > la confiance des citoyens envers le système bancaire dans le cadre de crises systémiques à répétition;
- > une autre politique monétaire et un crédit sélectif favorables à l'emploi, au développement économique des territoires et au respect de l'environnement. Homme de confiance du gouvernement et acquis à la politique d'austérité, il dit vouloir poursuivre la stratégie de son prédécesseur. Entre les « valeurs du service public chevillées au corps » et le plan « Banque de France 2020 », le nouveau gouverneur devra choisir et vite ! —

RAPPROCHEMENT AFD ET CDC

Notre fédération avec les syndicats CGT de l'Agence française de développement, de la Caisse des dépôts et consignations et de la Banque de France ont été auditionnés le vendredi 20 novembre par Rémi RIOUX, secrétaire général adjoint du Ministère des Affaires étrangères. Celui-ci doit remettre un rapport au

gouvernement fin décembre. D'une même voix, la fédération des Finances et les syndicats CGT ont porté le projet du pôle financier public qui seul créera les articulations efficaces pour financer les politiques publiques dont l'aide au développement. Vous pouvez trouver la déclaration complète de la CGT sur le site fédéral.

Action sociale : les ministres nous font les poches !

Lors du comité technique ministériel du 13 octobre dernier, le projet de Loi de Finances 2016 a été présenté aux organisations syndicales. Ils y ont annoncé une amputation du budget d'action sociale de 30 millions d'euros pour l'an prochain, soit une baisse de 18 % !

Les ministres ont, lors de la présentation du Projet de loi de finances 2016 (PLF), respectivement leur prose. L'annonce concernant les politiques sociales dans nos ministères économiques et financiers est la suivante : « *Le bouclage du budget ministériel a conduit à poser la question de l'action sociale, qui bénéficiera cette année de 150 millions d'euros... Ce montant inclut une mesure d'économie, rendue possible par le niveau élevé de trésorerie de l'association Alpaf qui permet de maintenir le financement des prestations logement...* ».

Ce message pourrait sembler indolore. Or, en comparant les projets de loi de finances 2015 et 2016, les crédits dédiés aux politiques d'action sociale hors santé et sécurité au travail passent de 155,47 millions d'euros cette année à 127,52 l'an prochain ! Cette amputation de près de 30 millions d'euros est inadmissible.

Les agents des Finances payent déjà l'un des plus lourds tributs de la Fonction publique en terme d'emplois, de déroulement de carrière, d'abandon de missions, etc. Mais ça ne semble pas suffire

à ce gouvernement qui souhaite porter un coup supplémentaire à des personnels pourtant tellement méritants de continuer à assurer la qualité de service public dans de telles conditions.

Le poste le plus touché par cette amputation est la subvention versée à l'association Alpaf (logements, aides et prêts). Elle sera en effet équivalente à zéro euro ! Comment dès lors réserver des logements pour les agents ? Comment accorder des aides et des prêts ? Déjà, l'an dernier, l'association avait vu sa subvention diminuer de 2 millions d'euros ! Mais ce n'est pas tout, l'association Épaf (vacances enfants et familles) va elle aussi subir un coût de rabot sur sa subvention d'un montant de 540 000 €. Et ce dont les ministres ne se vantent pas, c'est qu'en plus s'applique sur différents postes une réserve dite de précaution d'un montant de 8 %. Mais, cette réserve se transforme

depuis quelques années, en fin d'exercice, en réduction de moyens.

En outre, les crédits consacrés à la protection sociale complémentaire (MGEFI) subissent une diminution de 5,61 millions d'euros redéployés sur la restauration afin de faire face à l'augmentation de 1 euro du titre restaurant. Ce tour de passe-passe, en dehors de toutes négociation, augure mal les prochaines concertations ouvertes à Bercy sur la protection sociale complémentaire...

L'action sociale dans nos ministères économiques et financiers a été gagnée grâce aux luttes des agents, notamment en 1989 et depuis. La CGT ne peut accepter un tel mépris vis-à-vis des personnels. Il est urgent d'agir sans attendre et de se mobiliser pour défendre et développer une action sociale de haut niveau pour toutes et tous.

**AUX
VOLEURS !!!**

**action
sociale**

Les syndiqués de la Fédération relevant des administrations de Bercy peuvent trouver en supplément de ce journal une brochure détaillant le fonctionnement de l'action sociale, les prestations dont ils peuvent bénéficier et nos revendications en matière de prestations sociales. Bonne lecture.



Amiante : la santé des agents n'est pas la priorité de Bercy !

Les restructurations en cours un peu partout ont bien évidemment des conséquences sur les conditions de travail et induisent une forte progression de la souffrance au travail. Mais, moins visible, les déménagements qu'elles entraînent ont pour conséquence d'augmenter fortement l'exposition des agents à l'amiante. Les directions ignorent avec le plus grand mépris les règles concernant ce poison. Amiante et restructurations : c'est la double peine !

Bercy et le secteur financier semi-public sont secoués par des vagues successives de restructurations. La conséquence visible, c'est bien sûr l'explosion de la souffrance au travail. Mais dans le même temps, ces bouleversements conduisent à des aménagements de locaux, à des déménagements et des regroupements dans d'autres bâtiments. Beaucoup contiennent de l'amiante et nous savons que leurs Dossiers techniques amiante (DTA) sont souvent sommaires, incomplets et rarement mis à jour. Alors, les avancées d'ordre réglementaire sont ignorées : établissement d'un diagnostic amiante avant travaux et ensuite un plan de retrait des matériaux amiantés dans les 2/3 des sites ministériels qui en comportent.

Tout ceci prend du temps ! Tout ceci coûte de l'argent ! Bercy et le semi-public ont donc fait un choix : réaliser les réorganisations coûte que coûte. Ils traitent par dessus la jambe l'obligation d'information des comités techniques, des comités d'entreprise et des CHSCT sur l'amiante. L'information des salariés sur les risques liés à ces travaux sauvages est oubliée.

Ainsi, aux difficultés des personnels s'ajoutent les risques de nouvelles contaminations à l'amiante. La traçabilité des expositions à l'amiante est délibérément occultée par les Directions au mépris de leurs obligations réglementaires. Dans le futur, se posera inévitablement la question de la reconnaissance des maladies provoquées pour des expositions



non-documentées. Alors même qu'aujourd'hui encore, les administrations font trainer en longueur les procédures d'indemnisation pour des expositions reconnues !

Partout, il faut se mobiliser pour imposer, avec vos mandats en CHSCT et vos élus en comité technique, une vraie prise en compte du risque amiante dans les travaux.

N'hésitez pas à faire valoir, avec vos représentants syndicaux, les droits d'alerte et de retrait en cas de travaux sauvages, de poussières suspectes, de chantiers non-protégés... Exigez une signalétique claire et lisible sur tout matériau amiante ! Refusez de travailler au contact de ces matériaux ! L'amiante est un poison invisible, ne jouez pas avec votre santé ! —

Tripode : face à l'angoisse, une action juridique

Depuis 2011, nous connaissons l'ampleur des conséquences pour la santé des 1800 agents exposés à l'amiante du Tripode nantais : surmortalité par tumeur, syndromes respiratoires, anomalies pleurales et pulmonaires. Le Gouvernement a pourtant refusé le classement en site amianté. Cela aurait permis l'accès à la pré-retraite pour les actifs (1/3 des agents exposés environ). Bercy s'est contenté de concéder... 5 jours de congés. Pourtant, même en bonne santé, toutes et tous doivent vivre avec la menace d'une espérance de vie compromise. C'est pourquoi, ils ont décidé d'explorer la voie juridique, en lien avec leurs organisations syndicales et un cabinet d'avocats spécialisé.

Congrès de syndicats CGT aux Finances

Syndicat CGT de l'Insee

Le 21^e Congrès du syndicat CGT de l'Insee s'est tenu, courant octobre à Aix-en-Provence (13), en plein plan de restructuration des directions régionales de l'Insee. Ce plan reste majoritairement refusé par les personnels. En effet, il menace l'indépendance de la statistique publique, s'attaque à l'information économique et sociale en région et foule aux pieds l'engagement du gouvernement de maintenir les établissements avec des effectifs comparables. Les congressistes ont réaffirmé leur volonté de mettre en échec ce plan fait d'abandon de missions et de mutualisations à marche forcée. Ils ont convenu d'une démarche revendicative offensive et réaffirmé leur souci de rassembler, dans l'unité, tous les personnels quel que soit leur statut.

Deux tables rondes ont permis d'affiner les débats et propositions revendicatives. Une sur le thème de la « *santé au travail* » qui a permis d'échanger sur les expériences militantes, d'interroger les pratiques syndicales afin d'être plus efficaces dans la défense des personnels et le combat contre les restructurations.

L'autre sur « *les enjeux du syndicalisme aujourd'hui* » et les difficultés du syndicalisme à se poser en alternative, voire simplement à mettre en échec les offensives patronales et gouvernementales. Comment faire face à la division syndicale ? Quel rapport entre la contestation et la proposition ? Quel rapport entre revendications immédiates et « *projet social* » à plus long terme ?...

Enfin, les congressistes ont élu une nouvelle direction ayant comme secrétaire générale Christiane Millet (DR Alsace), secrétaire général adjoint Cyril Caremier (DR Auvergne) et trésorière Marie-Thérèse Lemoine (DR Nord-Pas-de-Calais).

Syndicat CGT de l'administration centrale et des services des ministères économiques et financiers et du premier ministre

Une cinquantaine de congressistes se sont retrouvés au mois d'octobre, à Courcelles (91), sur la démarche revendicative à mettre en œuvre pour un syndicalisme de progrès social. Après un rapport d'activité très largement adopté (94,05 %), les travaux ont pu commencer sur le document d'orientation et les modifications statutaires. Le choix de la commission exécutive sortante a été de mettre la question du travail au cœur de ce document.

Un atelier spécifique intitulé « *L'intervention du syndicat, le travail et les risques organisationnels* » animé par Tony Fraquelli (Camarade cheminot psychologue du travail) a permis aux congressistes une appropriation collective de ces enjeux.

La nécessaire syndicalisation des agents et le renouvellement des cadres dirigeants ont été posés comme un sujet à aborder de manière urgente sachant que 50 % des syndiqués partiront à la retraite dans les 10 ans.

Mais c'est aussi la question de l'efficacité en terme de communication qui a été identifiée comme thème de débat ainsi que la nécessité de mieux aborder les activités spécifiques notamment cadre et jeunes.

Aux termes des deux journées bien remplies, Ghislaine Cressely a été réélue secrétaire générale et trois camarades secrétaires adjoints : Jacques Cormier,

Angel Escribano, Marie Pierre Zuber et Patrick Gouge en tant que trésorier. Depuis, la nouvelle commission exécutive s'est réunie et a mis en place 8 groupes de travail internes pour faciliter la mise en œuvre des orientations votées, elles aussi très majoritairement (89,19 %).

Syndicat CGT de la CCRF

Le congrès du syndicat s'est tenu en novembre 2015 à Lery-Poses (27). Les congressistes ont mené des débats passionnants, et parfois passionnés, sur l'avenir de leur administration et le rôle du syndicalisme CGT à la CCRF. Dans une administration, véritable laboratoire de déstructuration en première ligne dans la réforme territoriale, la CGT se devait de présenter dans son rapport d'orientation une série de propositions cohérentes aussi bien pour les salariés de la CCRF que pour les missions de cette administration.

La question de la remise en ordre de la chaîne de commandement, de la présence dans les départements au plus près des usagers, de la sortie de la Réforme de l'administration territoriale de l'État et de la sortie des directions départementales interministérielles (DDI) ont été parmi les sujets centraux des débats du congrès. Le congrès a aussi été le moment de réfléchir aux pratiques syndicales adaptées aux réalités de l'administration et de son écartèlement entre administration de Bercy, Direccte (Direction régionale des entreprises de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi), DDI, etc.

Il a ensuite élu une Commission exécutive de 22 membres et confié la responsabilité de secrétaire générale à Brigitte Bidault et celle de secrétaire général adjoint à Vincent Pouchard.

A lire et à voir

Pour que ma fille croie encore à l'économie...

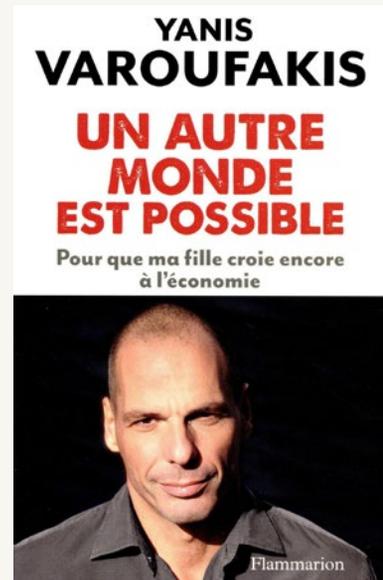
Quel rapport entre Faust de Marlowe, Scrooge de Dickens, Frankenstein de Marie Shelley, Blade Runner et Matrix, Œdipe roi de Sophocle et l'économie ? A priori pas grand-chose en tout cas avec la science économique telle qu'on la connaît ou l'imagine.

Le tour de force de Yanis Varoufakis, économiste et ancien ministre des finances de Tsipras en Grèce, est d'écrire un livre d'économie, sur des thèmes sérieux, mais illustré (entre autre) de tous ces personnages. Dans « *un autre monde est possible* » (on dirait un titre de James Bond années 80) sous-titré « *pour que ma fille croie encore à l'économie* » Varoufakis explique de manière extrêmement pédagogique et détaillée les

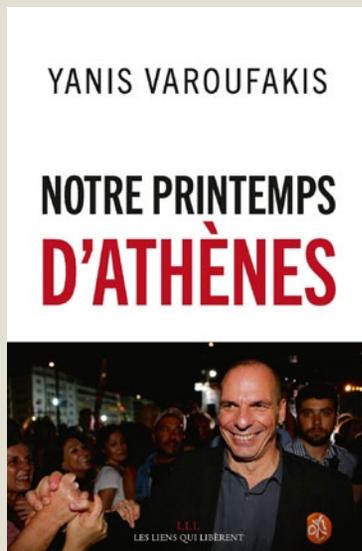
principaux éléments du fonctionnement de l'économie actuelle comme il l'écrirait (presque) à une adolescente de collège.

Ainsi sont traités de manière imagée et rigoureuse les thèmes des inégalités, du prix et de la valeur, de la dette, du profit et des richesses, du crédit, de la crise de l'État, des marchés et de la monnaie. Le dernier chapitre ouvre des perspectives d'avenir, perspectives plus détaillées dans son livre « *Notre printemps d'Athènes* ».

Que l'économie vous soit familière ou que vous souhaitiez comprendre de manière pragmatique les phénomènes économiques à l'œuvre qui mènent les politiques économiques et leurs impacts sur les salariés, ce livre de 200 pages se lit comme un roman... intelligent.



Un autre monde est possible - Yanis Varoufakis - éditions Flammarion



*Notre printemps d'Athènes
Yanis Varoufakis
Éditions Les liens qui libèrent*

Notre printemps d'Athènes

« *Je suis ici parce que notre petite nation a choisi de s'opposer à cette sainte alliance (l'Europe, la troïka, les banquiers), pour la regarder dans les yeux et lui dire : Notre liberté n'est pas à vendre, notre dignité n'est pas mise aux enchères. Si nous renonçons à la liberté et à la dignité, comme vous l'exigez, l'Europe renoncera à son intégrité et perdra son âme* ». Ainsi commence le discours de Yanniss Varoufakis à la « *fête de la rose de Frangy en Bresse* », repris dans la première moitié de ce livre. L'ancien ministre grec raconte la négociation avec les dirigeants européens, ces longs mois où le peuple grec et son nouveau gouvernement ont dû faire face au pire chantage politique que l'on ait connu depuis la création de l'Union européenne. Il égrène les positionnements de la Banque centrale

européenne, des dirigeants Allemands, entre autres, et montre les errements des dirigeants français, sans faire de concession. Dans la seconde partie « *que voulons-nous faire de l'Europe ?* », il tente d'apporter des réponses de politiques économiques. Il démontre aussi pourquoi ce qui arrive aujourd'hui à la Grèce est le futur des peuples du bassin méditerranéen. Mais c'est aussi un livre d'optimisme avec au cœur la nécessité de la démocratie comme facteur essentiel d'avenir.

Comme toujours, retrouvez-nous au quotidien sur :
www.finances.cgt.fr
www.justicefiscale.fr

SI SEULEMENT LES PARENTS DU MEDEF EN AVAIENT MIS UN...



**SUPPRESSION DES 35H, RETRAITE À 70 ANS, CASSE DU CDI...
ENSEMBLE, RÉAGISSONS**